

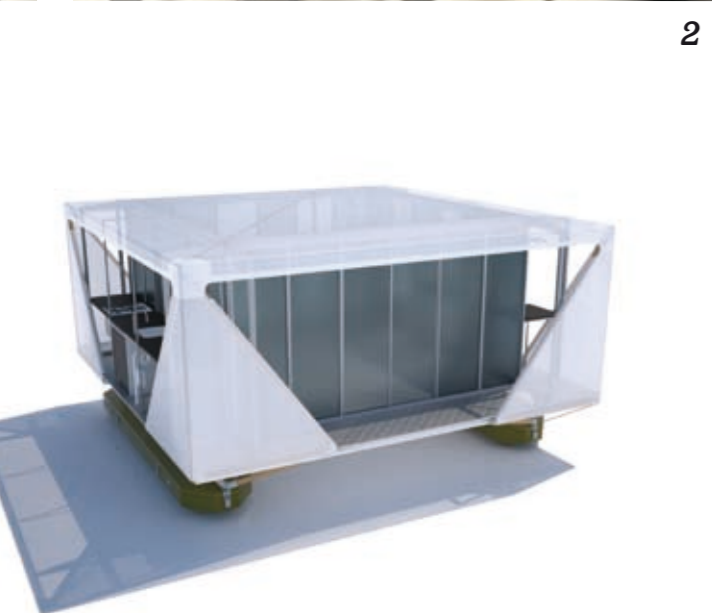
1



1 2



3 4



2 3



GRAND PRIX D'ARCHITECTURE 2010 DE L'ACADEMIE DES BEAUX-ARTS

Créé en 1975, le grand prix d'architecture est ouvert à tous les architectes et étudiants en architecture, ressortissants ou non de l'Union européenne, n'ayant pas dépassé l'âge de trente-cinq ans au 1^{er} janvier de l'année en cours. Présidée par Claude Parent, la session 2010 proposait le thème d'étude suivant : « Un habitat d'occupation transitoire ». Il était demandé aux candidats de travailler à la conception d'un hébergement temporaire, réutilisable et facilement transportable, pouvant faire face à des situations de crises extrêmes telles que séismes, tsunamis... En décembre dernier, parmi 63 dossiers reçus, les trois prix lauréats ont été décernés à :

- Marine Miroux, Grand prix d'architecture et prix Charles Abella 2010 pour son projet *Better, Cheaper helping*, une structure légère et démontable présentant une alternative à l'évacuation des populations lors d'inondations. L'installation permet d'intégrer des équipements sanitaires ainsi que l'eau chaude. **(2)**

- Nathanaël Dorent, 2^e prix et prix André Arfvidson 2010 pour son projet L'Archipel transitoire, un concept de ville archipel temporaire, à Londres, où le risque d'inondation catastrophique est le plus élevé. Des modules architecturaux permettent de reconnecter les parties de la ville reconstruites ou sauvées, et d'abriter ses occupants. **(1)**

- Catherine Maraite, 3^e prix et prix Paul Arfvidson 2010 pour son projet Origami qui propose la réappropriation de lieux délaissés dans les zones urbaines par l'installation de modules étanches, en caoutchouc flexible, qui se plient en accordéon permettant un montage et un démontage faciles. **(3)**

1/ © Nathanaël Dorent. Grand prix d'architecture 2010

2/ © BERLINSÜDARCHITECTURE. Grand prix d'architecture 2010

3/ © Catherine Maraite. Grand prix d'architecture 2010



1/ CONSTRUIRE EN BOIS

D'ici un à deux ans, la ville de Champs-sur-Marne accueillera dans un cadre exceptionnel, face au bois de Grâce, un nouvel ensemble de bureaux et d'ateliers (10000 m²). Conçu par Fresh architectures, le projet, exemplaire en matière de développement durable, exprime la variété des utilisations du bois dans un contexte paysager remarquable. Véritable signal urbain, l'entrée principale, située à l'angle de la parcelle, laisse le regard passer au travers de sa structure, à l'image d'un mirador forestier. L'orientation est/ouest des bureaux optimise les protections solaires des façades et favorise les vues vers le bois.

Maîtres d'ouvrage : Les Nouveaux Constructeurs / Fedreim

© Fresh architectures

3/ DOUBLE EXTENSION DU LYCEE ALPHONSE DAUDET

Monument historique construit en 1933, le lycée Alphonse Daudet à Tarascon a récemment accueilli une extension et un nouveau gymnase. Situés dans le quartier de la caserne Kilmaine (1718), les deux bâtiments, réalisés par l'architecte Christophe Gulizzi, posent la question de la responsabilité de la construction en site remarquable. L'écriture architecturale résulte donc d'une intégration des contraintes programmatiques et contextuelles. Ainsi, les façades en béton pioché teinté dans la masse se conforment aux règles de composition de la caserne : sobriété, minéralité, répétition des ouvertures épurées...

Maître d'ouvrage : Région Paca, Michel Vauzelle

© Vincent Fillon

2/ LE GALILEE

Livré en 2010, le Galilée est l'un des tout premiers programmes réalisés sur la ZAC Andromède à Toulouse, premier écoquartier du Grand Sud. Conçu par le studio parisien Bellecour, le projet s'organise en deux immeubles de bureaux, différents par la forme mais similaires dans la composition de leurs façades. Des brise-soleil recouvrent, en effet, l'enveloppe et apportent le confort lumineux nécessaire aux espaces intérieurs. Élément remarquable de l'édifice, le voile en béton blanc incurvé assure la continuité entre chacun des bâtiments et fait écho au contexte aéronautique du site.

Maître d'ouvrage : Altarea Cogedim

© Nicolas Borel

4/ 69 LOGEMENTS + GYMNASSE

À deux pas du canal Saint-Martin, dans le 10^e arrondissement de Paris, l'agence AAVP Architecture s'apprête à réaliser 69 logements locatifs ainsi qu'un gymnase. Les appartements, tous traversants, prennent place dans deux corps de bâtiments posés sur un socle commun abritant les salles de sport. Tournée vers la cour intérieure arborée, la façade nord reçoit des coursives ou des passerelles distribuant les accès aux logements. À l'ouest et au sud, chaque logement est agrémenté de loggias qui sont habillées de bois et abritées du bruit et des intempéries.

Maître d'ouvrage : ICF La Sablière

© Matthieu Barrabé